



Municipalité de Saint-Bonaventure

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BONAVENTURE PRÉSENTÉ LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 13 NOVEMBRE 2013

Afin de me conformer aux exigences de l'article 955 du code municipal, je vous présente mon rapport sur la situation financière de la municipalité de Saint-Bonaventure.

ANNÉE 2012

Le rapport financier pour l'année terminée le 31 décembre 2012 a été déposé lors de la séance du 23 septembre 2013 accompagné du rapport de vérification de la firme comptable Samson Bélair/Deloitte & Touche SENCRL.

L'année 2012 s'est terminée avec un surplus de 94 152 \$ dont une partie a été réinvestie dans le budget 2013 et le reste a été remis au surplus accumulé non affecté qui totalisait 298 893 \$ au 31 décembre 2012.

ANNÉE 2013

Le budget de fonctionnement pour l'année 2013 était de 1 432 755 \$ et les activités se sont déroulées comme prévu :

En investissement, nous avons

- 1) Réfection du 4^e rang sur une distance de 2.2 kilomètres au coût de 375 000 \$ net.
- 2) Réparation d'asphalte sur plusieurs rangs pour une dépense de 43 673 \$

La rémunération et l'allocation de dépenses des membres du conseil sont fixées par le règlement 162/99 et sont soumises à une indexation selon l'indice des prix à la consommation du Canada. Pour 2013, elles totaliseront 9 876 \$ pour le maire et 3 292 \$ pour chacun des six (6) conseillers.

Les contrats de plus de 25 000 \$ qui ont été conclus depuis mon dernier rapport en novembre 2012 sont :

- Transport Dani-Max inc. pour l'entretien des chemins d'hiver pour la saison 2013-2014 au montant de 89 927,01 \$ taxes incluses;
- Maskimo Construction pour les travaux de pavage du 4^e rang au coût de 379 581,91 \$.
- Smith Asphalte pour les travaux de réparations d'asphalte pour un coût de 40 000 \$



Municipalité de Saint-Bonaventure

Une élection générale a eu lieu en 2013. Nous avons 3 nouveaux membres dans notre formation pour les 4 prochaines années soit : Gilles Forcier, Keven Trinque et Marie-Josée Campagna. Je les félicite et souhaite que ces années soit satisfaisantes pour eux.

ANNÉE 2014

Nous débuterons sous peu l'étude du prochain budget.

Nous étudierons la possibilité de refaire certains tronçons routiers si ce n'est pas trop dispendieux.

De nombreux projets seront à l'étude cette année, nous prioriserons sûrement le réaménagement de la bibliothèque, ce local est devenu trop petit et il est inaccessible pour certaines personnes. Le personnel de la biblio est exceptionnel mais surtout très patient.

Une subvention de 188 000 \$ a été accordée par le gouvernement fédéral au COLOC pour l'aménagement d'un chalet communautaire en 2013. Après de nombreuses embûches, la construction a débuté en novembre 2013. Ce projet a été rendu possible grâce à la subvention du fédéral, par l'implication de la municipalité pour un montant d'environ 100 000 \$ et par la précieuse contribution de nombreux commanditaires sans qui la construction n'aurait été réalisable. Le chalet communautaire sera disponible à la population au début 2014.

REMERCIEMENTS

Je ne peux évoquer la situation financière de la municipalité sans penser à tout ce qui s'accomplit bénévolement dans la municipalité.

Je veux donc féliciter et remercier tous les fiers et vaillants bénévoles qui oeuvrent au sein d'une multitude de comités pour offrir d'importants services aux citoyens.

Sans eux, une petite municipalité comme la nôtre ne peut fonctionner... En effet, si personne ne s'impliquait, que ce soit dans le domaine des loisirs, de la culture ou des différents services ou activités communautaires, la municipalité n'aurait plus de vie... le bien-être de toute la collectivité en serait grandement affecté.

Cependant, nous sommes à réévaluer tout ce qui concerne le travail en loisir et culture. Deux méthodes ont été essayées depuis quelques années et n'ont pas eu l'effet escompté.



Municipalité de Saint-Bonaventure

Nous devons donc définir un nouveau mode de travail avec la population afin de trouver une méthode d'implication municipale – bénévolat acceptable et équitable pour tous.

Cette année encore, je lance donc un appel à tous... À tous ceux qui hésitent encore... N'attendez pas que ces si généreuses personnes soient à bout de souffle et rejoignez-les, dans les différents domaines ou activités qui vous intéressent! La communauté a et aura de plus en plus besoin de bénévoles... Elle a de plus en plus besoin de vous!

Merci à vous tous, citoyens et citoyennes de Saint-Bonaventure, pour votre implication sociale et bénévole!

Félicien Cardin, maire